



Ministère de la Santé

Le Ministre

N° 1250/CAB/MIN/S/0858 /JSK/JKI/TJI/2019

*Transmis copie pour information à :*

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
*(Avec l'Assurance de ma très haute considération)*  
Hôtel du Gouvernement  
à KINSHASA/GOMBE

- A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat  
*(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)*  
Palais de la Nation  
à KINSHASA/GOMBE

Objet : Ma démission

Excellence Monsieur le Président de la République,

Comme Vous le savez, le Gouvernement est démissionnaire et en affaires courantes depuis que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Vous a déposé sa démission le 20 mai 2019. Dans le secteur de la santé, faute de pouvoir continuer à engager les politiques de long terme nécessaires au renforcement du système de santé, ces derniers mois ont été consacrés à la gestion des différentes crises sanitaires qui sévissent dans notre pays, dont celle d'Ebola qui constitue l'épidémie la plus complexe de l'histoire, et la seconde plus meurtrière après celle de l'Afrique de l'Ouest.

Après plusieurs tentatives entreprises dans ce sens depuis le mois de février 2019, Vous avez pris la décision le 20 juillet 2019 de placer la conduite de la riposte à l'épidémie de la Maladie à Virus Ebola (MVE) sous Votre supervision directe, par le truchement d'un Secrétariat Technique qui a reçu la mission de coordonner l'ensemble des activités de la riposte.

Je déplore que ce Secrétariat Technique du Comité Multisectoriel de la Riposte à la MVE ait été mis en place par un Décret du Premier Ministre antidaté au 18 mai 2019, et contresigné à mon insu par le Ministre assurant mon intérim, alors que je me trouvais le 18 juillet 2019 en mission de supervision de la riposte à Goma.

La composition de ce Comité, dont les membres ont pris ces derniers mois des initiatives ayant suscité des interférences dans la conduite de la riposte, ne reflète pas la multisectorialité nécessaire à la gestion de la crise sanitaire en cours. Une telle crise implique plusieurs acteurs et renferme des enjeux à différents niveaux sur lesquels j'aimerais attirer Votre attention particulière.

Depuis sa déclaration le 1<sup>er</sup> août 2018, il a fallu affirmer le leadership du Gouvernement dans la gestion de cette épidémie, ce qui s'est notamment illustré par la communication quotidienne de la situation épidémiologique par le Ministère de la Santé. Cette communication stratégique a permis de rassurer et démontrer au monde que l'épidémie était gérée par le pays, préservant ainsi son image et évitant un impact socio-économique négatif sur les régions touchées.

14

*Suite*

La crise d'Ebola en cours n'est pas une crise humanitaire. C'est une crise de santé publique qui intervient dans un environnement caractérisé par des problèmes de sécurité, de développement et de carences du système de santé. Depuis quelques semaines des pressions de toutes parts tendent à en faire une crise humanitaire, dont les logiques d'intervention consacrent la mise en place d'un système parallèle qui ne renforce jamais le système de santé existant. Ainsi, la partie gouvernementale devra veiller à ce que nous ne basculions pas dans une riposte humanitaire, en exigeant de tous les acteurs impliqués dans la riposte de la redevabilité opérationnelle et financière.

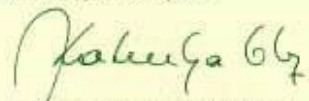
Un autre enjeu majeur de cette épidémie est l'introduction d'un nouveau vaccin dans le cadre de cette riposte. Ici aussi, de fortes pressions sont exercées depuis plusieurs mois pour la mise en œuvre d'une nouvelle expérimentation en RDC. Le vaccin actuellement utilisé dans le cadre de cette épidémie est le seul qui a démontré son efficacité et qui donne une protection immunitaire en dix jours. Il serait illusoire de croire que le nouveau vaccin (à deux doses administrées à 56 jours d'intervalle) proposé, par des acteurs qui ont fait preuve d'un manque d'éthique manifeste en cachant volontairement des informations importantes aux autorités sanitaires, puisse avoir une incidence déterminante sur le contrôle de l'épidémie en cours.

Sur les différents enjeux liés à cette épidémie, dont les trois repris ci-haut, il est indispensable que le Gouvernement fasse preuve de leadership et de cohérence dans le dialogue stratégique avec les partenaires et les options prises en rapport avec la riposte.

Comme dans toute guerre, car c'est bien de cela dont il s'agit dans cette lutte, les lignes de commandement doivent être clairement identifiées et définies. Il ne peut y avoir plusieurs centres de décision au risque de créer des confusions et une cacophonie préjudiciables pour la riposte. L'unicité dans la gestion d'une telle riposte répond ainsi au triple impératif de l'efficacité, de la cohérence des décisions prises et de la redevabilité.

Tirant ainsi les conséquences de Votre décision de placer la conduite de la riposte à l'épidémie de la MVE sous Votre supervision directe, et anticipant la cacophonie préjudiciable à la riposte qui découlera inévitablement de cette décision, je viens par la présente Vous présenter ma démission de mes fonctions de Ministre de la Santé.

Je Vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de mes sentiments patriotiques.



Dr Oly ILUNGA KALENGA